

# PRESTATION CANADIENNE DE LA RELANCE ÉCONOMIQUE (PCRE)

**1 000 \$ brut/ par 2 semaines pour un maximum de 26 semaines  
pour ceux qui ont un revenu annuel inférieur à 38 000 \$  
(moins si revenu supérieur)**

## VOUS ÊTES ADMISSIBLE SI VOUS ÊTES

**Salarié**  
Salarié (non admissible à l'assurance-emploi)

**Travailleur autonome**

## VOUS DEVEZ ÉGALEMENT RÉPONDRE AUX CRITÈRES SUIVANTS:

- Vous n'avez pas travaillé pour des raisons liées à la COVID-19
- Vous avez eu une baisse de 50 % de votre revenu hebdomadaire moyen par rapport à l'année précédente à cause de la COVID-19
- Vous n'avez **pas demandé ou reçu**, pour la même période, l'une des prestations suivantes :
  - Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants (PCREPA)
  - Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE)
  - Prestations d'invalidité de courte durée
  - Indemnités d'accident du travail
  - Prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
- Vous habitez au Canada et étiez présent au Canada
- Vous avez 15 ans ou plus
- Vous avez un numéro d'assurance sociale (NAS) valide
- Vous avez gagné au moins 5 000 \$ (avant déductions) en 2019, en 2020 ou au cours des 12 mois précédant la date de votre demande
- Vous n'avez pas quitté votre emploi ou réduit vos heures de travail de façon volontaire le 27 septembre ou après
- Vous étiez à la recherche d'un emploi pendant cette période, soit comme salarié, soit comme travailleur indépendant
- Vous n'avez pas refusé un travail raisonnable pendant la période de 2 semaines visée par votre demande

## COMMENT FAIRE UNE DEMANDE



**Mon dossier  
de l'ARC**



**1-800-959-2019 ou 1-800-959-2041**

**VOUS AUREZ BESOIN DE VOTRE:**

• numéro d'assurance sociale • code postal • date de naissance

La PCRE ne se renouvelle pas automatiquement. Vous pouvez faire une demande seulement **après** la fin de la période de 2 semaines visée par votre demande. Vous devez faire une demande différente pour chaque période comprise entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021 pour un maximum de 26 semaines.

**Andréanne Larouche**  
votre députée de Shefford

Téléphone : 450 378 3221  
andreeanne.larouche@parl.gc.ca

 **BLOC**  
Québécois